

Rencontre DR/OS du 8 décembre 2015

Présents pour l'administration : Ghislaine Gibello, Gwladys Maure.

Présents pour les syndicats : Pascale Royer (SNCS-FSU), Hugues Domergue et Sébastien Lion (Sud-Recherche), Philippe Falque (SGEN-CFDT), Laurent Villegier et Gilles Niel (SNTRS-CGT)

1 - Est-ce que le projet de circulaire sur la mutualisation des IT a déjà des répercussions sur les recrutements 2016, les campagnes NOEMI et FSEP ? Est-ce que les DUs de la DR13 sont nombreux à demander des postes mutualisés ?

Deux postes mutualisés ont été demandés par des DU via le système DIALOG; sur la DR13, ces deux postes rentreront dans les prochaines campagnes NOEMI et FSEP :

- 1 NOEMI en BAP J pour un poste d'AI (gestion financière) mutualisé entre l'INEE et l'INSB.
- 1 FSEP affecté aux 3 labos (CRBM, CPBS et IGM) pour un IR en BAP E

Actuellement le système DIALOG ne permet pas d'affectation partagée sur 2 unités pour un poste mutualisé mais le nouveau système RESEDA, qui sera mis en place en 2016, devrait le permettre.

2 - Les promotions 2015 des agents ITA sur la délégation : leur nombre dans les différentes catégories ?

Seules sont mentionnées les catégories dont les décisions officielles sont parvenues à la délégation.

- AI : 3 promotions sur 41 au plan national , en BAP A, B et J
- IE2 : 1 promotion en BAP J
- IE1 : 3 promotions en BAP A et J
- IEHC : 2 sur 18 au plan national, en BAP A et E
- IR2 : 0 sur 25 au plan national
- IR1 : 8 sur 142 au plan national

3 - Quelles nouvelles sur l'animalerie ZPA de l'IGM depuis notre dernière entrevue au mois de novembre ?

A propos de l'animalerie ZPA, située dans l'IGM mais gérée par Biocampus, une réunion a été fixée au 17 décembre entre les personnels et la direction pour faire le point sur le devenir de cette animalerie qui n'est plus considérée comme rentable financièrement. Un projet "d'in-sourcing" par une entreprise privée est prévu mais aucun cahier des charges précis n'est arrivé jusqu'à la délégation, projet qui permettrait de lancer la procédure des appels d'offre. Pour l'instant, les personnels ne savent toujours pas dans quelle structure ils travailleront une fois que l'entreprise privée sera dans les murs.

Un Conseil de laboratoire s'est tenu la semaine dernière sans que nous ayons des nouvelles à ce jour.

4 - Le comité des usagers de la restauration: quelles modalités sont prévues pour son renouvellement ?

Il sera renouvelé en application de la décision n°000029 DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration sociale au CNRS et de la circulaire n°02003DRH du 17 décembre 2002 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des comités de gestion, la désignation des représentants des usagers s'effectue au sein de 3 collègues :

- Un collègue pour les usagers ayants droit du CNRS,
- Un collègue pour les usagers ayants droit des organismes partenaires conventionnés,
- Un collègue pour les usagers étudiants.

Le nombre de sièges à pourvoir est de :

- 5 titulaires et 5 suppléants pour le collège CNRS,
- 1 titulaire et 1 suppléant pour le collège partenaire,
- 1 titulaire et 1 suppléant pour le collège étudiant.

La constitution de ce comité de gestion se fera par désignation sur la base du volontariat. A l'issue du dépôt des formulaires, une commission procédera à un tirage au sort permettant la désignation des nouveaux membres. A défaut de candidature libre, il sera procédé à un tirage au sort parmi la liste des usagers du collège concerné.

Appel à candidatures, où les représentants du personnel seront invités, à partir de janvier 2016. A nous de rester vigilants !

5 - Un point sur les partenaires conventionnés admis au restaurant; est-ce que la majorité de ces partenaires a repris contact avec le CNRS pour que leurs personnels bénéficient des tarifs subventionnés ?

Les partenaires conventionnés admis depuis le 1^o décembre sont : IRD, INRIA, ENSCM, Université de Montpellier, INRA, Abivax. Accords prévus: INSERM, UM3.

Par ailleurs, le renouvellement du marché est en cours; c'est un marché national auquel doit se soumettre la DR13. Le prestataire retenu sera bientôt connu.

Pour les panneaux syndicaux, l'administration doit trouver un compromis entre esthétique et affichage fonctionnel; pas de délai avancé, juste le regret de ne pouvoir afficher des photos comme il était prévu à la rentrée de septembre.

6 - Le problème du stationnement pendant le chantier du bâtiment Balard; est-ce que vous avez d'autres propositions (TAM, Métropole ...) plus récentes que celles annoncées courant novembre lors de la dernière réunion d'information générale animée par Jean-Marc Pailhés ?

Rien de nouveau depuis cette réunion; pas d'autre propositions que de se parquer à l'extérieur s'il n'y a plus de place disponible. Un parc à vélos supplémentaire est prévu, probablement près du CRBM et de l'IGM.

La création d'un site web pour favoriser le co-voiturage est aussi prévue (discussion lors du dernier CRHSCT).

Le démarrage des travaux de terrassement (bâtiment recherche + bassin de rétention) est prévu pour la mi-janvier.

7 - Y-a-t-il un texte où le CNRS décrit dans le détail des procédures qui sont obligatoires en cas d'état d'urgence et si oui peut-on avoir accès à ce texte ?

Un texte existe; il est issu du Code du Travail, notamment sur le travail isolé. Pour pouvoir travailler dans ce contexte d'état d'urgence en dehors des horaires légaux, il faut soit être d'astreinte, soit faire parvenir une liste de personnels au plus tard le vendredi midi pour un travail le WE. C'est la seule concession à notre demande d'assouplir ces listes qui entravent les libertés des chercheurs.

Dans un avenir indéfini, sera mis en place un système de badges personnalisés, sous forme d'une carte multi-services. Ce badge permettra de rentrer dans les bâtiments des deux campus (AdV compris) mais aussi de manger à la cantine; il sera compatible avec le même système qui sera mis en place pour l'UM, le principal partenaire du CNRS à Montpellier.

Le surcoût de financement dû au plan Vigipirate renforcé est de l'ordre de 100 k€ sur les 2 campus

CNRS ; il est financé par les unités de ces campus mais les coûts seront répercutés sur le CNRS dès qu'ils seront définitivement connus, ce qui dépend aussi de la durée de l'état d'urgence au plan national.

La seule manifestation qui a été reportée est le café-vidéo du 3 décembre car il concernait un public hors CNRS en partie. Dès la mise en place de ce dispositif renforcé, le secrétaire du CRHSCT en a été prévenu mais pas le CAES.